

— S'il vous plaît, Monsieur... La gageure?... Vous nous devez *cent sous* ; tous les voyageurs en sont témoins... Nous ne débarquons pas au *premier relai* ; au contraire, c'est vous."

L'homme à la barbe fleurie, de plus en plus penaud, s'exécuta au milieu des rires, et fila comme un trait. M. de Villèle remit la pièce de cinq francs au prêtre, en lui disant :

— Pour les défunts de votre paroisse, monsieur l'abbé. Notre chapelet ne nous rapporte pas autant..."

Et la diligence repartit, allégée d'un franc-maçon et d'un niais.

Les Congrégations religieuses de France persécutées

Depuis quelques mois, on parle beaucoup des *Congrégations religieuses* et on crie bien haut, dans tous les journaux antireligieux, que chaque capucin, chaque jésuite, chaque dominicain, etc., est *cousu d'or*.

En effet, d'après ces journalistes, les biens des Congrégations se montent à sept cents millions qui, divisés entre soixante mille religieux et quatre-vingt mille religieuses, donnent pour chacun 5,000 francs de capital.

C'est exagéré; mais quand bien même ce serait le double, 10,000 fr. à chacun, ce qui donne 400 à 500 fr. de revenu par an, quel crime y voit-on? *Depuis quelle époque un citoyen français a-t-il perdu le droit de retirer de son bien la somme de QUATRE CENTS FRANCS DE REVENUS ANNUELS?*

Mais, ce qui est plus fort, on oublie tout simplement, dans cet exposé, à *quoi sont employés les biens des congrégations*, et on néglige, en passant, les vieillards, orphelins, malades, muets, etc., que les ordres religieux entretiennent: au moins les deux tiers des fondations religieuses y aboutissent. Le reste va à l'éducation de la jeunesse ou à des exercices de piété qui ne regardent personne.

Ainsi, voilà les Petites-Sœurs des Pauvres, les Filles de saint Vincent de Paul, les Frères de saint Jean-de-Dieu qui, à Lyon, par exemple, entre tous, possèdent des immeubles que j'estime au hasard à trois millions pour fixer un chiffre relevé. Les feuilles sectaires disent aussitôt: "*Les Religieuses des Pauvres, de saint Vincent-de-Paul, de saint Jean-de-Dieu font un total de 200 personnes, donc ces personnes possèdent chacune 15.000 fr. Les richards! Trois millions partagés entre deux cents!...*"